

# ACTUALITES

## Billet du jour

### *Finis la pénurie*

Comme chaque année, au moment du vote du budget de l'Education Nationale, je me suis reposé cette éternelle question jusque-là sans réponse : «Comment un pays évolué comme la France peut-il octroyer un budget de misère à l'avenir de son pays ?»

On m'a bien fourni de temps à autre des réponses :

- Parce que les gosses, ce n'est pas rentable ;
- Parce qu'ils aiment mieux filer le pognon à ceux qui en ont déjà ;
- Parce qu'ils aiment mieux faire des bombes.

... ..

Aucune ne m'a donné satisfaction.

Eh bien cette fois j'ai trouvé : c'est parce que les enfants ne votent pas.

Il faut réclamer le droit de vote pour les enfants.

C'est bien connu qu'avant chaque élection, on commence par arroser de pognon certaines catégories votantes. Tenez, les vieux par exemple.

Pendant longtemps, tant que les majorités étaient larges et confortables, on les a laissés crever de faim dans leur taudis. Puis, les voix se raréfiant, on a commencé à les prendre en considération et avant chaque consultation, refrain rituel : «*Il convient d'aider les plus défavorisés, en particulier les personnes âgées...*» Même les municipalités se sont aperçues qu'elles avaient des vieux dans leur commune et le repas des personnes âgées est devenu une véritable institution.

On va les chercher jusque chez eux pour les traîner à la soupe :

- «— *Allez pépé, faut venir.*
- *Pourquoi ?*
- *C'est le repas des vieux.*
- *Mais j'suis pas vieux moi, j'ai soixante ans.*
- *Ça fait rien, vous allez le devenir. Allez, en route !*»

On les gave jusqu'au dentier supérieur, puis on les ramène en leur expliquant bien ce qu'est la gratitude :

- «— *Bien mangé, hein pépé ?*
- *Oh oui.*
- *Si vous voulez recommencer, faudra savoir voter. Parce que l'autre liste, pas de repas. Ils veulent faire un hôpital, vous avez pas envie d'être malade ?*
- *Oh ben non !*
- *Alors, vous savez ce qui vous reste à faire !*»

Oui, eh bien si nos gosses avaient le droit de vote, finis la pénurie ! Avant chaque consultation électorale, slogans pour les jeunes :

- Il convient de se pencher sur cette jeunesse trop longtemps sacrifiée...
- Il faut briser l'inhumanité de ces écoles concentrationnaires au profit de petites unités implantées dans la nature.
- Il est de notre devoir d'offrir des espaces verts et des loisirs intelligents à nos enfants...

Pas tous le même coup, ces slogans, il faut en garder pour les autres consultations. Mais ça fait rien, on croit rêver.

Mais je vois d'ici la faille de mon truc.

Y'a des fumiers qui vont pas hésiter à offrir des Goldoraks aux gosses pour avoir leurs voix. C'est dégueulasse. Quoiqu'un beau Goldorak bien maquillé, avec un joli porte-jarretelles...

Mais arrêtons de rêver et essayons de réfléchir intelligemment.

Du point de vue gouvernement, y'a un problème.

D'accord, on prend les voix des gosses, mais c'était l'ultime réserve, après, qu'est-ce qui va rester ?

Donc, tant que c'est pas urgent, ça peut attendre.

Car après, faudra faire voter les fœtus.

Et avec cette saleté de loi sur l'avortement qui vient d'être votée, où c'est qui vont être les fœtus ? Va y'en avoir partout.

Ou alors, faudra installer des bureaux de vote dans les égouts.

DUPONT Jean

## C.E.M.E.A.

### Stages nationaux 1981

Date, lieux et nature des stages

Renseignements et inscriptions :  
55 rue Saint-Placide, 75279 Paris Cedex 06

#### JANVIER

- 5-10, Lille (59) : Le Maghreb : origine d'une immigration.  
6-15, Vars (05) : animateurs de classes et vacances de neige.  
7-10, Bénouville (14) : Introduction aux principes d'organisation et de gestion.  
12-14, Bénouville (14) : Cycle de psychopédagogie.  
15-24, Jausiers (04) : animateurs de classes et vacances de neige.  
26-31, Nice (06) : Le Maghreb : origine d'une immigration.

#### FÉVRIER

- R.F.A. : La jeunesse allemande dans son univers socio-éducatif.  
R.F.A. : La communication linguistique.  
6-15, Vassieux-en-Vercors (26) : animateurs de classes et vacances de neige.  
6-15, Grenoble (38) : animateurs de classes et vacances de neige.  
7-15, Bourg-d'Oueil (31) : animateurs de classes et vacances de neige.  
7-15, Le Markstein (68) : animateurs de classes et vacances de neige.  
7-16, Clermont-Ferrand (63) : animateurs de classes et vacances de neige.  
8-14, C.R.E.P. de Paris (92) : initiation au théâtre d'ombres et aux marionnettes.  
9-14, Bénouville (14) : Vie des groupes.  
14-22, Gérardmer (88) : animateurs de classes et vacances de neige.  
20-1<sup>er</sup> mars, dans les Alpes : animateurs de classes et vacances de neige.  
22-1<sup>er</sup> mars, Gérardmer (88) : qualification ski alpin et ski nordique.  
23-28, Bénouville (14) : Expression et communication : la parole, l'image, le corps.  
26-7 mars, Molines-en-Queyras (05) : animateurs de classes et vacances de neige.

#### MARS

- 2-4 mars, Bénouville (14) : Cycle psycho-pédagogique.  
2-7, région de Strasbourg : entraînement aux méthodes d'éducation active.  
3-14, Quiberon (56) : animateurs de classes de mer.  
16-21, Bordeaux (33) : Gestion et direction des personnels.  
14-22, Bretagne : Jeu dramatique, expression corporelle et analyse des situations de jeux.  
17-21, Bénouville (14) : Gestion financière et comptabilité (1<sup>re</sup> partie).  
22-30, Clermont-Ferrand (63) : Découverte de l'Auvergne entre Français, Allemands et Britanniques.  
21-29, Lille (59) : Formation d'animateurs rencontres franco-allemandes.  
23-28, Bénouville (14) : Expression écrite et orale (1<sup>re</sup> partie).  
28-5 avril, Toulouse (31) : Formation d'animateurs de rencontres franco-allemandes.  
30-11 avril, Beig-Meil (29) : Qualification voile et adolescents.

#### AVRIL

- 1<sup>er</sup>-11 avril, Dinard (35) : Initiation à l'expression par la photographie.  
2-11, Quimper (29) : Pédagogie des rencontres franco-allemandes : communication linguistique et non linguistique.  
4-12, Strasbourg (67) : Formation d'animateurs rencontres franco-allemandes.  
5-11, C.R.E.P. de Paris (92) : Initiation aux marionnettes.  
5-12, Crest (26) : Danse.

- 5-12, lieu à fixer : Non chanteurs.  
5-12, Nice (06) : Jeu dramatique et expression corporelle.  
5-13, C.R.E.P. de Paris (92) : Chant, danse et activités musicales.  
5-15, Lyon (69) : Qualification canoë-kayak.  
6-11, Strasbourg (67) : Sensibilisation à la vie des groupes.  
6-12, Nice (06) : Enfants et adolescents difficiles.  
6-14, lieu à fixer : Jeu dramatique et masques.  
8-13, Amiens (80) : Enfants handicapés.  
8-16, Amiens (80) : animateurs 6-12 ans enfants handicapés.  
10-20, Vigy (57) : Initiation à l'expression par la photographie.  
13-18, Dijon (21) : Enfants et adolescents handicapés en centres de vacances.  
13-18, Grancher (Limoges - 87) : Enfants handicapés en vacances collectives.  
Pâques, Nantes (44) : Découverte du milieu marin.  
Pâques, Amiens (80) : animateurs à recrutement franco-britannique.  
29-8 mai, Porto : Aspects d'une civilisation : le Portugal.

#### MAI

- R.F.A. : Découverte du milieu dans la région de Norden.  
France : Rencontres d'enseignants français et allemands.  
4-9, Bénouville (14) : Etude des milieux.  
11-16, Bénouville (14) : Expression et communication : les moyens de la communication.  
16-24, Cagnes-sur-Mer (06) : Jeu dramatique, expression corporelle et analyse des situations de jeux.  
18-23, Châtenay-Malabry (92) : Le Maghreb : origine d'une immigration.

#### JUIN

- 1<sup>er</sup>-5 juin, Bénouville (14) : Expression écrite et orale (2<sup>e</sup> partie).  
1<sup>er</sup>-5, Bénouville (14) : Gestion financière et comptabilité (1<sup>re</sup> partie).  
8-20, Finistère-Sud : Perfectionnement technique voile et moteur.  
9-13, Bénouville (14) : Gestion et direction des personnels.  
13-21, Cagnes-sur-Mer (06) : Jeu dramatique, peinture corporelle et expression.  
14-27, Alpes : Découverte et activités en milieu montagnard.  
15-17, Bénouville (14) : Cycle de psychopédagogie.  
15-20, Bénouville (14) : Cycle tourisme actif : les moyens de la découverte.  
16-28, Luchon (31) : Découverte et activités en milieu montagnard.  
18-28, Vallon-Pont-d'Arc (07) : Initiation ou qualification canoë-kayak et découverte de la rivière.  
24-2 juillet, Caen (14) : Aménagement de lieux d'activités pour jeunes enfants.  
Juin et juillet : Qualification montagne.  
27-5 juillet, Amiens (80) : Séjour de bord de mer.  
28-6 juillet : Etude du milieu marin aux Iles Chausey.  
28-11 juillet, Alpes : Découverte et activités en milieu montagnard.  
29-9 juillet, Toulouse (31) : AMICOD.  
29-11 juillet, Saint-Pierre-de-Quiberon (56) : Perfectionnement technique voile et moteur.

#### JUILLET

- 1<sup>re</sup> quinzaine, Bénouville (14) : L'oiseau et son environnement.  
1<sup>er</sup>-10, Poitiers (86) : Activités manuelles utilisant les matériaux du milieu naturel.  
13-23, Dinard (35) : Initiation à l'expression par le montage audio-visuel.  
11-20, Erstein (67) : Méthodes et techniques pour l'étude du milieu.  
11-21 : Activités scientifiques et techniques.  
11-22, Bénouville (14) : Formation musicale de base.  
12-24, C.R.E.P. de Paris (92) : Marionnettes.  
12-25, Alpes : Découverte et activités en milieu montagnard.  
13-23, Aniane 34 : Jeux et plein air.  
13-24, lieu à fixer : Initiation à l'expression par le dessin et la peinture.  
2<sup>e</sup> quinzaine de juillet, Fontenoy (88) : T.M. d'aménagement et amélioration du cadre de vie.  
16-26, Vaugrigneuse (91) : Jeux et conduites motrices, vie physique et rythme de vie.  
23-31, Verchény (26) : Chant, danse et activités musicales.

## TECHNIQUES D'ÉVALUATION : une première expérimentation

Il y a quelques semaines, nous introduisons dans la classe un nouveau contrat de travail défini avec les enfants dont la structure est essentiellement déterminée par les échelles d'évaluation et, déjà, non seulement la vie coopérative, mais aussi des concepts comme «progrès», «réussite», «motivation» sont remis en question. Le travail à l'école a été reformulé en terme de formation authentique avec, comme premier objectif, la prise en charge par chacun de ses acquisitions scolaires globales. Les moments collectifs et individuels s'organisent, se succèdent selon les besoins du groupe et remplissent, trop vite (!), une journée de classe.

Le maître doit alors, à son niveau, adopter de nouvelles structures adaptées à ce schéma. Nous avons été amené à mettre au point un outil qui permet de capter si possible, à tout moment, les productions, les travaux en cours, les acquisitions, les difficultés de certains pour éventuellement les resituer au niveau du groupe qui apporte son soutien et approfondit le travail de chacun. Notre rôle se voit précisé à travers un nouveau statut social : notre part est essentielle, et celle du conseil des enfants l'est d'autant plus qu'elle délimite le pouvoir de la première de façon très précise !

Nous allons donc maintenant tenter de faire un premier bilan et préciser quels sont les objectifs poursuivis.

### A. - Nos outils de formation

#### I. - AUJOURD'HUI, COMMENT NOUS NOUS ORGANISONS ?

##### Classe des Grands. BERTRAND

Notre plan de travail s'élabore à deux niveaux :

##### 1. Sur le plan collectif (lors du conseil) :

a) Nous situons dans la semaine les interventions de chacun qui suscitent l'attention du groupe : présentation des T.L., des recherches math., des conférences, des expériences, des lectures, des poésies, dictée collective, etc.

b) Nous situons les moments réservés au conseil, à la présentation des brevets, à la correspondance collective.

c) Nous prévoyons éventuellement les sorties extérieures : classe-promenade, enquêtes, U.S.E.P...

d) Nous fixons la date de parution du journal, etc.

##### 2. Sur le plan individuel (tous les matins) :

Chaque enfant organise son travail :

a) **A partir des échelles d'évaluation** : Il se définit ainsi pour lui-même un programme de travaux, de recherches plus ou moins étendu selon une perception personnelle de ses possibilités.

**Objectif** : Prendre en compte le projet de formation du groupe.

En effet, ces listes de pistes de travail, de recherches ont été élaborées au niveau du groupe. Lorsque j'ai proposé aux enfants d'introduire ce nouvel outil de travail dans le plan de travail collectif, ce sont eux qui, sur un thème (par exemple, le brevet de lecture) ont proposé un certain nombre d'idées. Puis j'ai corrigé, organisé, remanié plusieurs fois les épreuves (au niveau de la formulation ; cf. : niveaux de langage) à la suite de l'expérimentation en classe, de leurs remarques et aussi de leur incompréhension du texte de la recherche proposée, à la première lecture. Ainsi, désormais, chaque brevet comporte une liste d'ouvertures à diverses recherches dont le nombre n'est pas encore limité. La progression dans la difficulté est tout à fait empirique ; les enfants ne sont pas astreints à la suivre. De plus, le nombre d'épreuves à passer pour accéder au cours supérieur n'a pas été délimité non plus. Chacun suit un rythme de travail qui lui est tout à fait personnel sans que cela ait une répercussion fâcheuse sur son avenir (dans l'institution scolaire).

Un objectif énoncé dans un groupe peut l'être dans un autre groupe mais de façon différente. L'évaluation se situe dès lors en référence au projet de formation qui a été conçu dans ce groupe. En tant que

membre actif, l'enfant prend donc en compte le projet de formation du groupe lorsqu'il choisit de travailler sur une piste de recherche qui a été élaborée et adoptée au sein de ce groupe.

b) **A partir de la correction individuelle de ses T.L.**, histoires chiffrées, recherches ; à partir de la boîte aux questions, des travaux envoyés par les correspondants ; en prévision aussi des moments collectifs qu'il a demandé d'animer. (Ces activités peuvent préparer à la présentation d'un brevet déjà défini.

**Objectif** : Prendre en compte :

- d'une part, ses difficultés personnelles pour les transformer en projets de formation authentiques ;
- d'autre part, les interrogations du groupe selon son intérêt pour élargir son propre champ d'investigation.

c) **A partir d'une idée**, d'un projet personnels qui lui tiennent à cœur. (Ces activités peuvent donner lieu à de nouveaux brevets.)

**Objectif** : Matérialiser, concrétiser l'expression libre, les réalisations artistiques, techniques ; prendre en compte le côté «inventeur», «chercheur» que les grilles d'évaluation, à l'heure actuelle, ne peuvent suffisamment motiver, à mon sens.

La recherche, l'invention se satisfont difficilement de n'importe quelle structure : celle que nous proposons n'échappe pas au problème, mais doit être assez souple, assez large pour confirmer notre démarche actuelle. Il doit exister un brevet d'inventeur en tout domaine.

Exemple : Francis a inventé un système très simple qui nous permet de positionner les feuilles (13,5 x 21) sur la presse. Quelques jours plus tard, J. Bernard invente un autre système qui exige plus d'adresse mais qui nécessite moins de manipulations !

Toute activité peut donner naissance à une invention : je reste attentif à l'émergence de ces découvertes, qui peuvent paraître puérides, mais qui n'en sont pas moins issues du travail vrai des enfants. En fait, elles sont profondément dynamiques et sociales car elles déclenchent l'enthousiasme de futurs ingénieurs en herbe et interpellent le groupe qui évalue et actualise l'innovation en l'adoptant.

Ainsi, l'objectif de notre plan de travail se situe à trois niveaux :

- Atteindre à une estimation la plus juste possible de sa capacité de travail ;
- Aboutir aux buts que l'on s'est fixés ;
- Evaluer, lors du bilan, son travail et ses acquisitions personnelles.

#### II. - AUJOURD'HUI, COMMENT NOUS ÉVALUONS NOTRE TRAVAIL ?

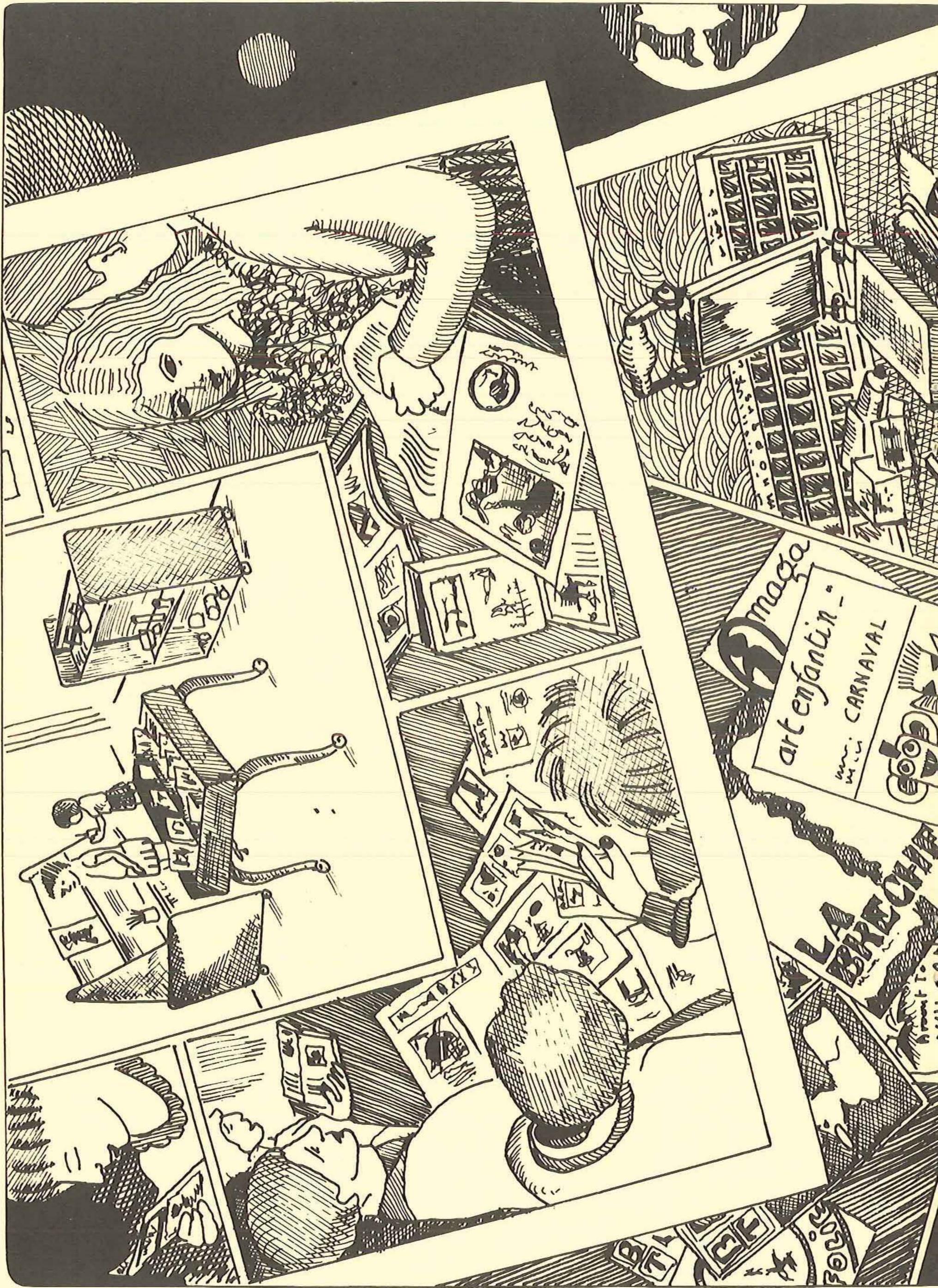
Lorsque l'enfant a effectué ses recherches, il présente un état de son travail et de ses savoir-faire au maître qui peut éventuellement lui suggérer de nouvelles pistes de travail ou de consolidation, ceci pour lui assurer la ou les réussites escomptées. Cette mise au point effectuée, l'enfant présente son travail au groupe dont il sollicite ainsi l'évaluation.

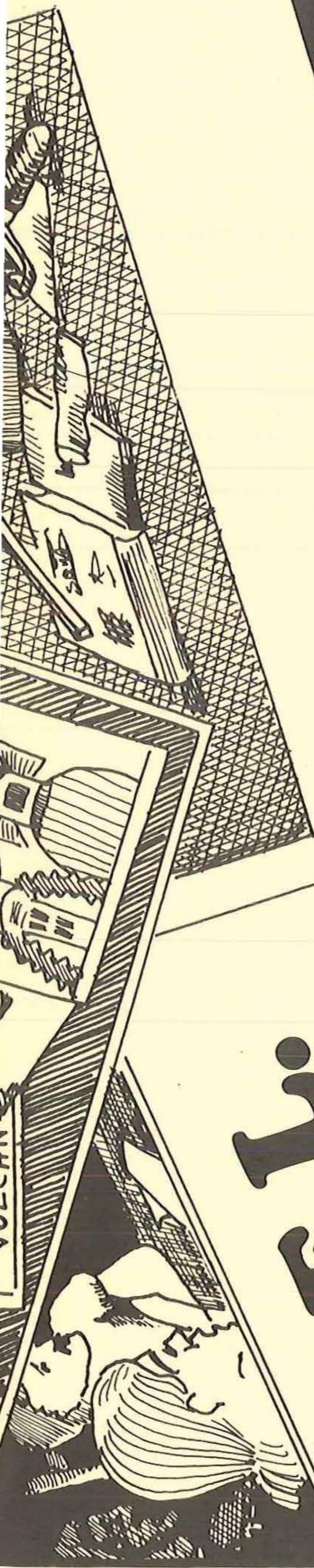
Tous les jours, en fin d'après-midi, un moment est réservé à la présentation des brevets (dans la mesure où les autres activités le permettent !). L'enfant annonce au groupe (qui ne rassemble pas forcément toute la classe !) l'unité de valeur d'une grille qu'il présente. Les deux exemples qui suivent seront suivis d'un commentaire.

EXEMPLE 1 : «*Je sais lire un texte d'un camarade.*»

Viviane a donc choisi, dans la série des textes de la classe qui sont parus dans notre journal, un texte de Jean-Claude : histoire d'un éléphant. Sa lecture est expressive, sans heurts malencontreux, et remporte l'adhésion de la majorité du groupe. André, alors, lui propose l'un de ses textes à lire. Nous lui réservons alors quelques minutes de préparation, pendant que Sylvie présente son brevet de poète, puis elle lit ce nouveau texte. Viviane a bien lu : elle a eu son brevet.

**Commentaire** : Ce brevet constitue un niveau de lecture réel dans la classe. Le texte d'un camarade reflète, en quelque sorte, un niveau de langage aisément accessible par la majorité des enfants, nécessitant un peu plus d'attention pour les plus jeunes. Le message écrit est directement compréhensible, sa lecture n'en est que plus aisée. Le niveau supérieur consiste à lire (et comprendre !) un texte écrit par un auteur extérieur à la classe. Cela devient nettement plus difficile pour certains. D'ailleurs, un texte de nos correspondants n'est pas forcément de lecture plus facile qu'un texte choisi d'un écrivain ou qu'une poésie d'un auteur connu.





# C.F.T.C.

COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC  
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

LA BOCCA CEDEX

C.E.L. B.P. 66  
06322 CANNES

Yann Yann  
comples ambeynants  
'native



EXEMPLE 2 : « Je sais écrire une phrase qui commence par si. »

J. Bernard présente son travail au groupe. Vient ensuite le questionnement de ses camarades :

André. — « S'il pleut demain... », et tu écris la fin.

Il écrit : « S'il pleut demain, on ne pourra pas jouer au foot.

Jean-Claude. — Si nous avons eu de la chance jeudi à Nouic... et tu continues.

Il écrit : Si nous avons eu de la chance jeudi à Nouic, nous pourrions gagner contre Mézières (!).

Jean-Claude. — Non, ça ne va pas !

Moi. — Relis ta phrase, J. Bernard, et dis nous ce que tu en penses !

J. Bernard. — ...?

J. Claude. — Tu aurais dû écrire... nous aurions pu gagner contre Mézières.

Commentaire : De toute évidence, J. Bernard n'a pas suffisamment travaillé la notion de condition et la concordance des temps. J. Bernard n'a pas eu son brevet ! Je lui propose alors de poursuivre ce travail la semaine prochaine pour qu'il l'obtienne.

## EST-CE UN ÉCHEC POUR LUI ?

Le groupe a pris en compte le travail de J. Bernard en actualisant un certain niveau de savoir-faire. Mais sa recherche, ses acquisitions doivent être approfondies, avec mon soutien. Dans ce cas, il a été décidé au niveau du conseil qu'un brevet présenté qui n'a pas été admis par le groupe doit être travaillé à nouveau en vue d'une nouvelle passation. J. Bernard a accepté, la décision du groupe dans la mesure où il a reconnu bien volontiers ses difficultés, mais il va aussi les résoudre avec mon aide et mettre toute son ardeur à obtenir ce brevet, par rapport au groupe en quelque sorte.

Cette démarche, en définitive, nous permet d'apprécier des niveaux de savoir-faire. Il s'agit d'évaluer une certaine aptitude à l'utilisation de divers outils qui permettent ensuite d'aller plus loin dans l'expression, la recherche, la création, le domaine relationnel... Mais il ne s'agit pas d'évaluer une mémorisation, soumise, comme chacun sait, à la loi logarithmique de l'oubli définie par Ribot (*Les maladies de la mémoire*). S'il apparaît à l'enfant la nécessité d'un certain travail de consolidation, il doit avoir lieu avant la passation du brevet qui doit reconnaître une aptitude, non virtuelle, mais réelle. Les échelles d'évaluation que nous proposons n'entendent pas supprimer les difficultés, que les enfants ne fuient pas forcément d'ailleurs ! Elles proposent, au contraire, un certain nombre de difficultés à surmonter, mais pas n'importe lesquelles ! Qu'est-ce que réussir, sinon triompher d'un obstacle, d'un problème ? Bien évidemment, on n'utilise pas un nouvel outil avec aisance : c'est à travers le travail quotidien que l'imprégnation se fera, que la main le façonnera à sa manière.

Faut-il penser ainsi qu'une technique, qu'un outil qui a été assimilé à la suite d'un certain nombre de tâtonnements sera conservé en mémoire, puis réinvesti à n'importe quel moment. Ce serait nier à nouveau l'ensemble des travaux qui ont été réalisés en ce domaine sur les concepts de mémoire à moyen terme, à long terme. « Pour qu'il y ait mémorisation à long terme, trace définitive, il faut qu'il y ait répétition des apprentissages... » (J. Le Gal : *Savoir écrire nos mots*). Ce problème de la conservation des acquisitions a été pris en compte dès le début de notre recherche, lors de ma proposition aux enfants d'introduire les échelles d'évaluation dans leur plan de travail.

9 OCTOBRE, 10 HEURES  
(extrait de mon journal de bord)

Ce matin, Viviane et Catissou s'approchent de moi alors que je travaille avec le groupe des C.E.2. Elles me présentent sous le nez un test du *Cahier de techniques opératoires* en me faisant comprendre que je dois le corriger. Je réagis : « Vous voyez bien que je ne suis pas disponible en ce moment ! On verra cela tout à l'heure !!! »

Cependant, je prends soin de noter leur intervention, mon refus de satisfaire à la demande et propose de renvoyer le problème au conseil.

15 H 45 : CONSEIL

Comment faire corriger ses tests ou son travail quand Bertrand n'est pas disponible ?

Francis. — Les C.M.2 nous corrigent !

J. Bernard. — Et nous, qui nous corrigera ?

André. — Et puis, nous, on peut corriger les opérations, mais les livrets c'est plus difficile.

J. Claude. — Pour les T.L., c'est la même chose.

Moi. — Pourtant, tout le monde sait faire quelque chose.

André. — Oui, mais on sait pas tout !

Moi. — Bon, si vous savez faire certaines choses, vous pouvez aider d'autres camarades qui travaillent dessus.

J. Claude. — Mais il faudrait le savoir, pour ça.

Moi. — Il faudrait qu'on sache qui sait faire quoi ! Par exemple, sur un grand tableau, on pourrait noter que Alain sait faire les additions avec trois chiffres, que Viviane sait écrire une poésie, que J. Claude sait conjuguer un verbe à l'imparfait, etc.

J. Bernard. — Ouh ! la ! la ! ça va être long à faire, tout ça !

Moi. — Je vais essayer de vous proposer un certain nombre de pistes de recherches, de travaux à réaliser sur un sujet précis. A chaque fois que vous saurez faire quelque chose, on le notera sur un grand tableau et tout le monde le saura en même temps.

Ainsi, les savoir-faire circulent au sein du groupe et prolifèrent. Chacun a son domaine de réussites particulier qu'il tend à élargir grâce aux apports de ses camarades et du groupe. « Chaque être humain a besoin, comme le dit Freinet, de prendre à certains moments « la tête du peloton », un peloton où il n'y a pas une fois pour toutes les leaders et les porteurs d'eau, un peloton où ne doit pas jouer la compétition sauvage, mais la stimulation réciproque, naturelle au sein d'un groupe. » (*Perspectives de l'éducation populaire*, nov. 78, p. 15.)

L'échec de J. Bernard ne correspond en rien à celui que l'on ressent à la suite d'un contrôle traditionnel : la charge affective n'est pas inhibitrice, anxiogène. Son travail est tout simplement renvoyé à plus tard pour une nouvelle proposition : c'est le groupe qui conduit J. Bernard à approfondir l'apprentissage de cette nouvelle notion, nouvelle pour lui, et la réussite future sur laquelle il compte n'en aura que plus de valeur. Cet objectif renforce le dynamisme de l'individu pour affronter la difficulté sur laquelle il bute pour l'instant. Mais, pour instaurer ce climat de confiance réciproque, deux éléments sont essentiels, voire capitaux :

- L'évaluation doit être explicitée, clarifiée au besoin, sans détours ;
- Elle ne doit absolument pas être dramatisée, et là, je crois dur comme fer que l'on peut faire entièrement confiance aux enfants (dans la mesure où la vie coopérative anime toutes les activités, cela s'entend !) qui semblent avoir acquis une espèce de perception intuitive et subjective de la personnalité et des faiblesses, et aussi des savoir-faire, de chacun de leurs camarades. Je n'ai, pour l'instant, jamais vu l'un d'entre eux proposer un exercice qui dépasse ostensiblement les capacités intellectuelles ou techniques d'un postulant, quel que soit son âge ! (Il y a certainement une étude à mener à ce niveau.)

Davantage que l'obtention d'un brevet, notre objectif est d'amener l'enfant à s'auto-évaluer, à porter une estimation personnelle sur le travail qu'il présente de façon à s'assurer la réussite. En ces termes, le projet aboutira. En fait, le brevet consacre la dimension sociale d'une réussite individuelle qui la renvoie ainsi à la notion de progrès.

Cette notion s'est élargie pour nous. Progresser, c'est :

- Enoncer clairement la direction d'un travail défini, l'orientation d'un projet précis que l'on a librement choisies ;
- Réaliser plusieurs productions en vue de nouvelles acquisitions ;
- Être à même de situer ses niveaux de « savoir-faire » ;
- Interpeller le groupe afin qu'il reconnaisse et évalue ces niveaux.

Ce processus de formation s'adapte selon l'âge des enfants. L'objectif, pour lui, est d'aboutir à une conscience claire de ce qu'il est, de ce qu'il a fait, de ce qu'il peut faire, ceci dans la mesure de ses capacités.

Ce processus de formation s'adapte selon l'âge des enfants. L'objectif, pour lui, est d'aboutir à une conscience claire de ce qu'il est, de ce qu'il a fait, de ce qu'il peut faire, ceci dans la mesure de ses capacités.

Ainsi, la notion de progrès prend une importance considérable lors de l'appropriation des savoir-faire. L'enfant peut être amené à s'en rendre compte lorsqu'il interroge le groupe, mais l'essentiel est que son cheminement personnel aboutisse à une évaluation positive, à terme.

## Classe des petits. JOSETTE

### I. - LA MISE EN COMMUN DES « SAVOIR-FAIRE »

Au niveau d'une classe de section enfantine/C.P. essentiellement, la mise au point et l'utilisation des échelles d'évaluation me permettent une plus large valorisation du travail des plus petits et des possibilités personnelles de chacun des enfants.

Les plus grands apprennent deux attitudes à l'égard des plus jeunes :

- Reconnaître le travail d'un plus petit, ce qui est extrêmement valorisant pour celui-ci ;
- Utiliser leur propre savoir pour aider les plus jeunes.

L'information sur le travail en cours autorise en effet un plus large échange des acquis fonctionnant un peu comme une bourse des acquisitions de l'ensemble de la classe.

Quand un petit (première année de S.E.) travaille à l'imprimerie, il sait à qui il peut faire appel pour résoudre son problème. Ce n'est d'ailleurs pas au grand de C.E.1 d'être sensé de pouvoir l'aider, ne serait-ce que par son âge, mais cela peut fort bien être un autre enfant âgé de cinq ou même de quatre ans qui, d'après le tableau des brevets a déjà eu maille à partir avec le même problème et l'a résolu. Il en va de même pour une activité artistique telle que collage et construction, drawing gum, peinture, etc. La référence au sein de la classe subit un déplacement alternativement de l'adulte vers l'enfant pris collectivement et individuellement.

## II. - QU'EST-CE QUI CONSTITUE UN BREVET ?

Tout travail que son auteur juge beau, difficile, intéressant (les qualificatifs varient suivant les enfants, celui de beau revenant le plus fréquemment chez les plus petits) peut être présenté pour un brevet. Dans la semaine, les productions sont déposées dans le classeur de brevets, chemise où les enfants peuvent aussi consulter ce qui est fait par leurs camarades et me questionner. A ce travail libre s'ajoute ce que les enfants ont choisi de préparer. Ex. : Bruno : «Moi, je veux ranger les lettres de l'imprimerie et imprimer mon prénom.»

Ce cas précis illustre assez bien ce qui se passe alors souvent chez les petits : Nicolas (5 ans), Stéphanie (5 ans), Delphine (3 ans, 6 mois) ajoutent : «Moi, je fais comme Nicolas !!!» Mais, comme la manipulation à l'imprimerie reste tout de même assez complexe, le résultat obtenu n'est pas nécessairement celui escompté (lettres à l'envers, dans un ordre différent). Alors, on crée ensemble une nouvelle étape :

### «Je sais trouver les lettres de mon prénom»

J'ai noté à ce propos que les enfants qui n'impriment pas correctement leur prénom ont alors le souci de l'écrire sur la feuille imprimée. Pour certains d'entre eux, c'est souvent une première écriture «rigoureuse», l'écriture manuscrite servant sans doute à obtenir le résultat qui n'a pas été obtenu avec les caractères imprimés.

Dans la colonne «préparation», je signale (par des couleurs différentes) :

- le brevet que l'enfant a choisi librement ;
- celui que je lui suggère de préparer à la suite de la correction de ses T.L., histoires chiffrées, recherches math, expérience album, travaux divers.

Dans la classe, nous disposons d'un grand planning sur lequel nous notons au fur et à mesure les brevets acquis par chaque enfant, ce qui permet l'échange des «savoir faire» au sein du groupe et sollicite l'entraide coopérative et le soutien mutuel. Ces deux outils, pour moi, ont chacun leur utilité :

1. Le cahier m'informe rapidement du niveau de la classe dans un domaine précis.
2. Le planning présente l'ensemble des acquisitions pour chaque enfant. D'autre part, chacun peut évaluer à tout moment la progression de son travail à l'aide de la grille générale qu'il remplit pour lui-même à chaque fois qu'un brevet est acquis.

Plus les enfants auront acquis de brevets, plus la circulation des connaissances s'instaurera. Ma propre disponibilité ira en augmentant en rapport avec leur autonomie, la responsabilité de leur travail. Mais cela nécessite d'être très attentif à tout ce qui se passe et veiller à la mise à jour quotidienne du cahier et du planning.

Dernièrement, nous avons également ressenti la nécessité de signaler au niveau du groupe la liste des brevets en préparation. Cela permet éventuellement un travail d'équipe si plusieurs ont choisi le même sujet, d'où un approfondissement, un enrichissement du centre d'intérêt qui peut être profitable pour chacun d'eux. Un tableau est consacré à cela.

### JOSETTE : MÉMOIRE DES BREVETS

1. Le cahier de brevets regroupe toutes les œuvres personnelles de chacun des enfants. Ex. : 9 janvier 80. Cahier de Bruno : BREVET DE POÈTE. Je sais dire une comptine : «titre», puis... plus loin : Bruno sait ranger ses crayons-feutre et sa trousse.
2. Tableau collectif (id. classe des grands).

## B. - Nos outils d'information

... ou, autrement dit, comment arrive-t-on à se repérer dans tout cela (c'est pas facile !!!).

### BERTRAND

Les enfants ont un cahier de brevets sur lequel ils rédigent, après avoir recueilli mon opinion et les corrections d'usage éventuelles, un résumé de leurs recherches préparant à la présentation d'un brevet. En ce qui me concerne, j'ai le même cahier sur lequel j'ai tracé une suite de tableaux à double entrée pour chacune des échelles d'évaluation.

	J. CLAUDE	J. BERNARD	ANDRÉ	FRANÇOIS	VIVIANE	BREVET À REVISER
<b>Brevet de LECTEUR</b>	En préparation acquis	En préparation acquis	En préparation acquis	En préparation acquis		
Je sais lire mon nom						
Je sais lire le nom de mes camarades						
Je sais lire un mot...						

## En guise de conclusion (on ne peut plus provisoire !)

Le plan de travail individuel constitue l'outil-référence qui permet à l'enfant de mémoriser son projet, et de modifier éventuellement la voie qu'il s'est fixée. La motivation est celle du travail vrai que propose l'organisation coopérative de la classe. Apparaît dorénavant une certaine dialectique entre le groupe et l'individu, émerge alors une nouvelle situation éducative : le matériel d'évaluation (à l'heure actuelle au stade de l'ébauche !) qui pourrait constituer sans doute un carnet de formation, élargit l'autonomie de l'enfant et lui fait découvrir l'importance de son devenir.

Tout le problème consiste à se demander maintenant si les enfants ne vont pas fuir les brevets de type «scolaire» (grammairien, mètreur...) ou choisir des travaux qu'ils savent déjà faire. Je crois qu'il faut en passer par là dans un premier temps, s'empêcher d'intervenir : la réussite du système proposé en dépend dans une large mesure. Les enfants ont tous une immense envie de tout réussir ! Maintenant, les échelles d'évaluation font partie intégrante de la vie de la classe. Avec chaque enfant, je fais le bilan, pour chacune des grilles, de ses savoir faire. Cela va prendre encore du temps. Mais je ne peux encore affirmer si bientôt nous serons dans l'obligation de définir des brevets obligatoires et des brevets facultatifs, c'est-à-dire mettre d'un côté les brevets «non-plaisir», de l'autre les brevets jeux-amusants que tout le monde préfère. Effectivement, les brevets qui ont été présentés jusqu'à présent embrassent un éventail d'activités très large. D'ailleurs, je pense que, à partir du moment où les faits, les situations de la vie quotidienne imprègnent les activités de la classe, les enfants ressentent objectivement la nécessité, ou l'utilité de certains travaux. Quand on fait une «chasse aux mots», que l'on opère un découpage de phrases pour enrichir un texte, quand on aborde une recherche sur le tracé d'un terrain de football, on sait pourquoi on le fait, et cela peut constituer en même temps des savoir-faire. Mais, en plus, l'enfant est à même d'évaluer son propre travail : voilà qui va accroître, en quelque sorte, son pouvoir de décision et le conduire peu à peu vers une certaine lucidité. Pour certains, sans doute, il faudra «pousser à la roue» (faut-il attendre, comme Neill le souhaite, qu'ils aient dix-sept ans pour apprendre à lire ?), pour d'autres, il est peut-être bon qu'ils «embrayent» sans cette structure.

La question reste entièrement posée !

## DON D'ORGANES

1 enseignant sur 100 en parle lorsqu'il traite des problèmes de biologie et de santé, et vous ?

• Sur 10 000 personnes par an susceptibles de subir un prélèvement, 500 familles seulement l'acceptent !

• 2 000 dialysés, au moins, attendent une greffe de rein en France.

1 rein greffé sur une personne de 20 ans : c'est la fin d'une astreinte hebdomadaire de 10 heures et c'est pour la société au moins 2 000 000 F d'économie (soin, matériel, immobilisation).

• Pour tous les organes (cœur, pancréas, foie...) le pourcentage de réussite dépend directement de la quantité de donneurs car il existe environ 20 000 groupes de tissus différents.

### IMPORTANT

De nombreuses personnes croient que la loi Caillavet autorisant les prélèvements d'organes est appliquée. Or il n'en est rien, car le corps médical n'ignore pas que 20 000 seulement ont accepté par écrit de donner leurs organes, après la mort. Ce nombre est évidemment insuffisant pour faire croire aux médecins que la population dans son ensemble est favorable à cette idée. Autre conséquence, les laboratoires qui rendraient possibles ces interventions font encore défaut dans plus de 50 départements !

Il vous est donc demandé :

- soit d'accepter d'en parler et de briser ainsi ce mur du silence et des tabous, derrière lequel attendent les hésitants ou les non-informés ;
- soit de l'accepter, de la dire et de l'écrire sur carte D.O.T.

On peut obtenir tout renseignement auprès de la F.F.D.O.T. (Fédération française pour le don d'organes et de tissus), Hôpital Saint-Louis, 75010 Paris ou auprès des associations départementales.

## Nos excuses aux Cahiers pédagogiques

Dans *L'Éducateur* n° 5 sur l'éducation du travail en 1980, je prenais un peu à partie, page 20, le *Cahier pédagogique* n° 135 intitulé : «Ouvrir l'école sur les réalités du travail».

Dès que j'ai eu connaissance des remarquables n° 186 et n° 187 de ces mêmes *Cahiers* traitant eux aussi du thème : «Les jeunes et le travail» j'ai transmis à l'I.C.E.M. mon souci de voir compléter ce passage de mon intervention par une mention beaucoup moins restrictive.

Ceci n'ayant pu se faire à temps, qu'il me soit permis de signaler ici cette fort utile contribution à notre propre réflexion sur le sujet.

Alex LAFOSSE

## VIE DE LA F.I.M.E.M.

### EN BELGIQUE

Le groupe belge porte toujours le même nom depuis sa création : «Education Populaire» (Ecole Moderne Belge - Pédagogie Freinet).

Il est, actuellement, géré par un collectif de camarades de différentes régions (environ 20 à 30 personnes).

Il a son siège rue Th. Verhaegen 77, B - 1060 Bruxelles. Tél. 2-537.14.15.

Le groupe Education Populaire fut créé, dans les années 1933-34, par Lucienne Balesse et son mari, et des inspecteurs sympathisants.

La pédagogie Freinet et les idées de Decroly devaient influencer le nouveau plan d'études en gestation en 1936, et qui allait avoir un grand retentissement international car il définissait des attitudes pédagogiques plus que des matières à enseigner.

Le mouvement Freinet belge se constituait rapidement en coopérative.

Après la guerre, de nombreux militants se retrouvent et attirent beaucoup d'adhérents, surtout intéressés par les techniques, ce qui obligera le mouvement à radicaliser son action pour maintenir le caractère spécifique de la pédagogie Freinet. Il prend de l'importance en 1958, date de son installation à Bruxelles et de l'élaboration de nouveaux statuts.

Le responsable F.I.M.E.M. peut être contacté : André DE KEYSER, avenue des Sorbiers 8, 5890 Chaumont-Gistoux. Tél. 10-68.81.15.

Actuellement, le groupe compte 40 militants environ et 800 abonnés à ses revues.

### COMMISSIONS ET RECHERCHES PÉDAGOGIQUES

Plusieurs commissions existent dans le groupe :

- Permanences pédagogiques à Bruxelles ;
- Gestion du magasin ;
- Travail des maternelles ;
- La revue ;
- Elaboration d'éditions légères.

Le collectif d'animation se réunit deux fois par trimestre. Au cours de l'année, ont lieu diverses réunions de travail à travers le pays.

### STAGES - RENCONTRES

Un stage a eu lieu à l'école de Vence en France, en juillet, un autre durant le mois d'août, en Belgique.

Les 8 et 9 novembre 1980, le Mouvement Freinet belge organise à l'Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie, avenue Jeanne, 40 Bruxelles.

### LES JOURNÉES INTERNATIONALES FREINET

avec :

- des débats, des rencontres ;
- des montages audio-visuels, des films ;
- une grande séance-débat : La pédagogie par objectifs.

Henri LANDROIT, avenue Oscar Jaspers 21, B-1200 Bruxelles, peut vous envoyer des renseignements.

### LA CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE

Marianne DELCROIX, rue P. Devigne 11, B-1030 Bruxelles établit les relations entre les écoles belges. Sur le plan international, les contacts entre les classes n'ont pas encore de coordonnateur.

### RELATIONS DU MOUVEMENT AVEC D'AUTRES PAYS

Le groupe belge est en relations suivies avec la C.E.L. Il a moins de contacts avec l'I.C.E.M. Des camarades belges correspondent avec le groupe de l'Hérault. Le groupe du Hainaut a travaillé avec le groupe du Nord.

### BULLETINS - BROCHURES LIVRES ÉDITÉS PAR LE GROUPE

- Un bulletin périodique mensuel contenant des nouvelles brèves, des publicités pour le matériel, de courtes analyses d'un problème, des avis sur l'actualité pédagogique, syndicale, écologique, politique, etc.
- Une brochure de 48 pages, *l'Education populaire*, qui paraît six fois par an et qui contient des articles plus approfondis, des dossiers sur un sujet déterminé...
- Un catalogue des publications et du matériel.
- Diverses éditions (fichiers, livrets, brochures).

### LIVRES SUR FREINET ÉDITÉS DANS LE PAYS

Un livre *Actualité de la pédagogie Freinet* a été écrit par R. Deldime, J. Haccuria, H. Landroit et J. Van Cotton. Il est paru aux Editions De Boeck à Bruxelles. Il est diffusé en France par Colin Bourrellet. Ce livre retrace l'expérience de trois écoles appliquant la pédagogie Freinet.

### LA COOPÉRATIVE DE PRODUCTION

Elle existe depuis 1936.

Le mouvement belge diffusait le matériel de la C.E.L. mais, devant les difficultés de transport et de douane, il a créé sa propre coopérative qui vend toujours du matériel C.E.L. et, surtout, les outils fabriqués en Belgique.

C'est ainsi que la coopérative belge produit ou diffuse :

- ses propres polices d'imprimerie ;
- ses casses ;
- le petit matériel (composteurs, papiers, etc.) ;
- ses presses (avec l'étude d'une presse à rouleau) ;
- des limographes ;
- du matériel de linogravure ;
- des carbones hectographiques ;
- Etc.

Le magasin principal est tenu par un permanent rétribué par le Ministère de la Culture, à Bruxelles.

Il y a également deux autres dépôts dans le pays, tenus par des bénévoles.

### PARTICIPATION A DES CONGRÈS I.C.E.M.

Depuis 1976, les camarades belges ne peuvent pas participer aux congrès I.C.E.M. à cause des congés scolaires qui ne correspondent pas dans les deux pays. La rentrée scolaire, en Belgique, a lieu le 1<sup>er</sup> septembre.

### RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

Elles sont bonnes parce que l'administration voit d'un œil bienveillant les expériences des camarades Freinet.

Mais elles sont en même temps ambiguës parce que cette administration a mis en place sa rénovation et tente de récupérer les techniques Freinet sans en prendre l'esprit.

Mimi THOMAS